

L'agriculture

J'estime que l'on a grand besoin d'un organisme qui permette de défendre les producteurs face aux énormes chaînes de distribution qui causent tant de ravages dans ce secteur.

S'il y en a qui ne sont pas d'accord avec moi, j'aimerais qu'ils m'expliquent comment il se fait que la différence entre le prix à la production et le prix à la consommation des bouillons apprêtés de catégories A-1 et A-2 n'était que de 45c. à Toronto en 1977, alors qu'elle était de \$1.18 la livre en 1980. Cela représente un accroissement de l'écart de 271 p. 100. Il n'y a donc rien d'étonnant que l'élevage bovin soit malade. Les prix à la production n'ont pas augmenté dans de telles proportions. On voit facilement à qui cela profite. De son côté, l'écart entre le prix à la production et le prix à la consommation des œufs n'a augmenté que de 25 p. 100 au cours de la même période.

On parle beaucoup des problèmes agricoles à la Chambre, mais c'est une question qui relève également des provinces. Il est intéressant de noter que le budget du ministère de l'Agriculture de cinq des dix provinces est supérieur à celui du ministère fédéral de l'Agriculture. Dans huit des dix provinces, certaines catégories de producteurs bénéficient de subventions au titre des taux d'intérêt. J'avoue qu'en tant qu'agriculteur de l'Ontario, je développe un certain sentiment d'infériorité car, comme dit le slogan, nous sommes «Seuls contre tous».

Si vous me le permettez, je citerai maintenant quelques extraits d'un mémoire présenté au groupe de travail de la Fédération de l'agriculture par la Fédération agricole du comté de Lambton le 5 octobre dernier. Vous admettez facilement avec moi qu'en Ontario, nous connaissons de sérieuses difficultés. Le mémoire dit ceci:

En Ontario, il semble peu réaliste d'exploiter une ferme durant un certain nombre d'années pour l'abandonner lorsqu'elle semble vouée à l'échec, et partir parfois les mains vides. C'est ce qui se produit cependant, et même si ceux qui abandonnent l'agriculture ne sont pas très nombreux, on compte en fait parmi eux beaucoup de jeunes agriculteurs dont nous aurons besoin dans les années à venir. Un jeune agriculteur qui, âgé de 37 ans, s'adonne à cette activité depuis l'âge de 25 ans et qui se voit dans l'obligation d'abandonner son exploitation, perd bien plus que de l'argent. En effet, cette personne a consacré les meilleures années de sa vie à un pays et à un secteur dans une situation précaire. Quelle valeur monétaire peut-on attribuer à toutes ces années? La façon dont les institutions de prêt et les prêteurs individuels, tant dans le secteur privé que fédéral, abordent les problèmes qui se posent dans le secteur agricole donne à entendre que ces années de dur labeur n'ont aucune valeur. Nous sommes loin de chercher à simplifier le problème; nous souhaitons plutôt exposer la situation bien concrète de nombreux jeunes agriculteurs de la région. Les établissements bancaires doivent assumer une plus grande part des responsabilités pour la crise actuelle que traverse le secteur agricole.

Pas plus tard qu'en 1980, les banques encourageaient de nombreux agriculteurs à étendre leurs activités, à se procurer plus d'outillage et, bien sûr, à emprunter des sommes plus importantes. A l'époque, les taux d'intérêt étaient bien plus faibles et les projections relatives aux rentrées d'argent, présentées par l'agriculteur, donnaient à entendre en règle générale que les anticipations étaient viables mais qu'elles auraient pu être marginales dans beaucoup de cas. Souvent, les banquiers et les agriculteurs espéraient pouvoir obtenir des prix élevés pour les denrées produites, prix qu'il aurait été peu réaliste d'exiger. Beaucoup de banquiers interrogés aux fins de la présente étude croyaient qu'il y avait lieu de relever le prix des denrées du fait que les coûts de production n'avaient cessé d'augmenter, et ils étaient persuadés en outre que ces coûts plus élevés étaient certainement attribuables à un phénomène mondial. Par exemple, l'augmentation mondiale du prix du combustible devrait, d'après eux, se refléter dans l'augmentation du prix des denrées. Aux États-Unis, on a créé des programmes, tant au niveau du gouvernement fédéral que celui des divers États, pour aider le secteur agricole qui périssait. Les fabricants d'outillage ont mis sur pied des programmes de financement à des taux d'intérêt exceptionnellement peu élevés. Les augmentations du coût d'exploitation d'une ferme aux États-Unis étaient fortes, certes, mais loin d'égaliser celles connues en Ontario. Dans le reste du Canada, les gouvernements provinciaux ont semblé prévoir les difficultés croissantes. Plusieurs provinces ont lancé des programmes d'assistance au titre des

intérêts pour que leur secteur agricole demeure rentable... Nous sommes déçus de constater que l'Ontario n'a pas en ce moment de programme de ce genre. Dans le cadre du programme de l'an dernier, la subvention était de 3 p. 100 du total des intérêts, à concurrence de \$3,000. Ce chiffre de \$3,000, c'était à peine le sommet de l'iceberg devant lequel se trouvaient la plupart des agriculteurs, spécialement les jeunes et les nouveaux agriculteurs. Cette situation a paru plutôt bizarre aux agriculteurs ontariens. Comment se fait-il que l'Ontario, qui est une des provinces les plus riches et, en tout cas, une des plus peuplées, n'offre pas de subventions qui protègent son agriculture contre la spirale inflationniste actuelle? L'explication serait peut-être politique.

La collectivité rurale représente environ 5 p. 100 de la population ontarienne et les consommateurs, qui élisent les hommes politiques, forment le reste de la population. Le gouvernement ne peut pas se permettre de perdre sur les deux tableaux en défendant une catégorie peu nombreuse. Le vote rural est en fait sacrifié, c'est du moins ce qu'il semble. Les entreprises privées exigeraient certainement une subvention de ce genre. Chose intéressante, cela n'existe pas dans les autres provinces, sauf peut-être au Québec. La solution en Ontario n'est peut-être pas aussi compliquée qu'il paraît. Il faudrait sans doute lancer dans les grands centres une campagne d'information sur la productivité agricole ontarienne et son importance pour la production alimentaire en Ontario. Il faut faire comprendre au public que seul un relèvement de la productivité agricole ontarienne pourra lui garantir la sécurité de ses approvisionnements en produits de haute qualité dans les supermarchés.

La Fédération agricole du comté de Lambton reconnaît en outre que les critères utilisés par les établissements de crédit dans l'octroi des prêts doivent rester relativement statiques quand il s'agit d'exploitations agricoles. Ces exploitations ne se prêtent pas à des modifications rapides de production. Obligation devrait être faite aux banques de respecter les engagements antérieurs et de modifier leurs politiques pour dépanner les agriculteurs en difficulté financière. Les institutions prêteuses qui ont encouragé l'expansion des exploitations agricoles suivant un certain modèle devraient être obligées de maintenir leur appui. Les prêteurs eux-mêmes devraient être pénalisés autant que les producteurs, si tant est qu'une pénalité s'impose.

Dans la plupart des cas, les banques ont contribué au processus décisionnel des entreprises agricoles. Les banquiers ont toujours été considérés comme experts en matière de finances agricoles. Mais ces dernières années, ils ont prouvé aux agriculteurs que leurs chances de prendre de bonnes décisions sont à peu près aussi faibles que celles des agriculteurs, d'où un certain ressentiment sous-jacent qu'éprouvent ces derniers à l'endroit des prêteurs. Les directeurs de banque veulent s'assurer uniquement que leur banque y trouve son compte. Les agriculteurs sont des experts dans leur domaine et considèrent maintenant les directeurs de banque comme des novices ou comme étant incapables de prendre des décisions judicieuses en ce qui touche l'exploitation d'une ferme. Ils jouent un jeu dangereux en essayant de deviner ce que devra être leur prochaine initiative. C'est manifestement le cas lorsqu'on regarde le programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise, destiné aux agriculteurs, qu'offre la Banque de Montréal. Si le gouvernement n'approuve pas ce programme à l'intention des agriculteurs, les résultats seront catastrophiques pour les petites exploitations agricoles à la limite du seuil de rentabilité qui en bénéficient. Évidemment, la banque aura l'air d'avoir réellement essayé de pousser le programme, alors que le gouvernement semblera l'avoir laissé tomber ainsi que les agriculteurs. C'est le gouvernement qui semblera être à blâmer, alors qu'en fait, ce sera la banque qui aura manipulé la situation en vue d'en arriver à ce résultat.

Ce passage du mémoire de la Fédération agricole de Lambton est très intéressant. En voici la conclusion:

Le groupe de travail doit insister pour que le gouvernement de l'Ontario soit tenu de répondre aux besoins des localités agricoles de l'Ontario.

Je tiens à féliciter la Fédération agricole de Lambton pour ce document et cette conclusion.

En terminant, je dis que le ministre de l'Agriculture détient le pouvoir législatif qui permettrait aux producteurs canadiens de diriger, de planifier et de contrôler leurs destinées, lorsque la majorité des producteurs du Canada ou d'une région du Canada demanderont qu'il l'exerce. Je veux parler de la loi sur les Offices de commercialisation des produits de ferme à laquelle j'ai fait allusion tout à l'heure. Elle permet aux producteurs, soit par le biais d'une déclaration du lieutenant-gouverneur en conseil, soit à la suite de plébiscites ou d'autres moyens, par exemple d'une pétition, d'organiser, de fixer leurs propres prix, de commercialiser leurs propres produits ou de planifier leur production d'après les besoins, que ce soit pour la